



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING
Direction des Finances, de la Commande
Publique, des Affaires Juridiques et
Immobilières
DFCPAJI_AR2025_0003

Désignation d'un nouveau membre du
Conseil d'Administration au sein du Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L 123-6, R 123-11 et R 123-12 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire du 13 septembre 2020 ;

Vu la délibération n°9 du 23 mai 2020 fixant à 16 le nombre des administrateurs du CCAS de Tourcoing ;

Vu l'arrêté SAJP2020-225 du 23 juin 2020 portant nomination des personnes « participant à des actes d'animation, de prévention et de développement social » pour siéger au Conseil d'administration du CCAS de Tourcoing ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2021_0033 du 17 novembre 2021 relative à la nomination d'un membre représentant l'Union départementale des associations familiales ;

Considérant que suite aux élections municipales du 15 mars 2020, il a été procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing après avis d'appel à candidatures lancé le 27 mai 2020 ;

Considérant que le représentant de l'association Relais Social a démissionné de ses fonctions et qu'il convient dès lors de nommer une nouvelle personnalité qualifiée aux fins de siéger au sein du Conseil d'Administration ;

Considérant que l'association susvisée ne relève pas des structures énumérées au sein de l'article R123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Considérant qu'ainsi, le Maire peut procéder à la désignation d'une nouvelle personnalité qualifiée sans avoir à réaliser d'avis d'appel à candidatures ;

ARRETONS

Article 1^{er} – Est nommé membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing : **Monsieur Bertrand VANSEVEREN**, en qualité de représentant de l'association de FAR LAB.

Article 2 – La composition des autres membres du Conseil d'Administration reste échangée.

Article 3 – Conformément aux dispositions de l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat de ses membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil Municipal.

Article 4 – Le présent arrêté sera notifié aux personnes nouvellement désignées.

Article 5 - Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;

(((Vita Ville
03 20 233 300)))

www.tourcoing.fr

- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Transmis au Procureur de la République ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

Article 6 – La date de publication fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **13 FEV. 2025**

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING



Accusé réception en Préfecture le : **13 FEV. 2025**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **13 FEV. 2025**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2025_003 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 13/02/2025

Objet : Désignation d'un nouveau membre du CA du CCAS

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Désignation de représentants

Date de télétransmission : 13/02/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2025_0003 - D_signation d_un nouveau membre du CA du CCAS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250213-DAJI_AR2025_003-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/02/2025

